

Dialogue social : quand la Direction s'en mêle, elle s'emmêle !

DRH : acrobates raideurs

- Il y a CE et CE... Ce CE des 24 et 25 mars de l'an de grâce 2016 laissera un arrière-goût désagréable aux membres du CE. Comme si la « sauce normande » commençait à tourner...
- Dans la pratique, et sans surprise, changer en même temps le DRH et le/la Responsable des Relations Sociales s'est finalement avéré être un exercice de haute voltige : les apprentis acrobates ont raté quelques figures ! Il serait temps que la DRH s'applique à elle-même ce qu'elle demande aux autres : une transmission des savoirs et des pratiques, réelle et solide.
- Rajoutons que l'absence du Directeur de la DOSO, cumulée avec celle de certains intervenants, a parfois mis en difficulté les Directeurs d'Unités, laissant le CE sur sa faim...
- Il existe un ordre du jour avec des intervenants clairement identifiés, et dont la présence en CE est programmée à l'avance ; la moindre des choses serait que ces règles soient respectées et les élus du CE avec !



- La Direction, selon ses propres mots, cherche à « prendre de la hauteur » avec les RS (Responsables Syndicaux), en leur proposant une réunion particulière hors CE, ce qui déclenche un tollé général chez les élus ! Voudrait-on les court-circuiter ? Visiblement, le DRH cherche à imposer à la DOSO le fonctionnement qu'il a mis en place en Normandie-Centre (veut-il revoir sa Normandie ?) Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est raté... Difficile dans ces conditions de créer une relation de confiance permettant d'aborder les sujets d'une manière constructive.

Boutiques : on se prend La Teste

- Lors de ce CE, plusieurs sujets concernaient l'ADSO : modification des horaires des boutiques de Périgueux-Trélissac et de Sarlat, bilan des ouvertures les dimanches en 2015 et début 2016, projet d'ouverture des boutiques les dimanches en 2016 hors période de fin d'année 2016.
- La modification des horaires de Périgueux-Trélissac et de Sarlat semble avoir du sens eu égard à l'activité. Toutefois une opération similaire à Cognac est passée « sous les radars » (même la Direction de l'AD a prétendu ne pas être au courant !)
- Les ouvertures des dimanches affichent un bilan mitigé, si l'on regarde les Valo enregistrées. Mis à part deux dimanches, il semble que l'on ouvre surtout pour éviter les amendes infligées par les centres commerciaux. La Direction nous martèle que seuls les volontaires « s'y collent » ; nous voudrions en avoir l'assurance et être sûrs que la vie de certaines familles n'en pâtisse pas ! Et même s'il n'y a que des volontaires, il y a fort à parier que les salariés concernés viennent pour l'argent, pas pour le plaisir... Ce qui traduit un pouvoir d'achat en berne, après moult accords salariaux distribuant les augmentations au compte-goutte.

- Pour 2016, la Direction remet le couvert à la sauce « Macron », puisque cette loi assouplit les conditions d'ouverture le dimanche.

- A propos, le plafond des frais de repas du dimanche midi reste à 17€. Très « Picsou » pour un jour où les menus du jour disparaissent de la carte. Mais la Direction assure qu'elle « peut » envisager des dépassements ; elle l'a déjà fait. Merci patron(ne) !

- Noyée au milieu du dossier présenté, le cas de la boutique de La Teste, un cas bien particulier, puisqu'il s'agit d'une ouverture tous les dimanches matin des mois de juillet et août ! Les élus exigent dans une motion votée à l'unanimité la présentation d'un dossier spécifique concernant La Teste.

- La Direction, visiblement embarrassée, s'entête à ne pas vouloir donner de réponse immédiate. Les heures passent, la pression monte... Au final, la Direction obtempère, il y aura bien un dossier concernant la boutique de La Teste !

La CFE-CGC organise des
HIS « spécial rémunération » fin avril / début mai.
Venez nombreux !

SCO AT : l'infusion, avant la fusion ?

- Nous avons déjà évoqué ce dossier dans l'« Essentiel du CE DOSO » des 19 et 20 novembre 2015.

- Le SCO servira les appels entrants des clients sur l'univers Home et Home Fibre tout en proposant à nos clients une relation pro-active sur les items techniques. L'activité Mobile sera transférée.

- Le projet vise à améliorer la satisfaction client, via la mise en place d'appels sortants qualité parcours client, à internaliser du flux à valeur (Home et Home Fibre vs. Mobile), à améliorer la prise en charge de nos clients avec un débordement en UAT (SI Alcatel) et à simplifier l'environnement de travail des conseillers (un seul univers).

- C'est l'heure de vérité : l'avis du CE est attendu. La majorité s'abstient. Certains élus pensent qu'il s'agit du prélude à une fusion UAT/SCO AT. Fusion ou infusion ? L'avenir nous le dira...

Prochain CE les 28 et 29 avril 2016

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Marie-Noëlle d'Arbaumont Elue Suppléante 0670755395

Jean-Jacques Marchi Représentant Syndical 0689923475

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemelleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-unsaf-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFECGCOrange